



## Communiqué de presse

Montpellier, Toulouse, le 07 juillet 2020

- Plan Littoral 21 -

### Déjà plus de 550 dossiers soutenus par la Région, l'Etat et la Banque des Territoires

Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, et Carole Delga, présidente de la région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, ont réuni en ce début d'été le comité de pilotage Littoral 21 pour faire le bilan des actions menées en commun depuis son lancement en 2017, et dresser les perspectives d'actions pour la période 2020-2021.

Porté et financé conjointement par l'Etat, la Région Occitanie et la Banque des Territoires pour la période 2017-2020, le Plan Littoral 21 est doté d'un budget d'un milliard d'euros. Il vise à faire du littoral une vitrine de la résilience écologique, de l'innovation grâce à sa modernisation et un développement équilibré des territoires littoraux.

Depuis son lancement, **plus de 550 projets ont été soutenus** et le Plan Littoral 21 **atteint d'ores et déjà son objectif du milliard d'euros d'investissement avec un an d'avance sur le calendrier initial**. En 2020, **50 dossiers** ont été soutenus pour un montant de **85 M€**. Grâce à ces investissements, c'est l'ensemble du littoral qui a été transformé et le lien avec son arrière-pays qui a été renforcé.

**Parmi les opérations, le document ci-joint présente quelques exemples de projets soutenus dans le cadre du Plan Littoral 21 sur 2019-2020.**

#### **Le Plan Littoral 21 : accélérateur d'innovation**

Lancé en mai 2019, l'**appel à projet « Avenir Littoral »** a vocation à soutenir le développement de solutions innovantes par et pour les acteurs du littoral, afin d'accompagner l'émergence de nouvelles filières économiques maritimes en Occitanie dans le numérique, les filières halio-alimentaires, l'innovation de rupture ou l'appui aux petites et moyennes entreprises. Il s'agit de favoriser des sources d'emploi durables et nouvelles tout en répondant aux défis climatique, écologique, démographique et économique.

En 2019, **8 projets** ont été sélectionnés pour un budget total de **1,5 M€**. L'appel à projet a été renouvelé en 2020 avec une enveloppe de 2 M€. Les thématiques retenues sont « érosion et submersion marine » pour faire émerger des solutions d'aménagement et « éco-matériaux » pour les usages maritimes et littoraux. Les lauréats seront annoncés le 29 septembre prochain lors du Salon du littoral à La Grande Motte.

**Le projet « Littoral + »**, labellisé « Territoire d'Innovation » en septembre dernier par le Premier ministre, vient également renforcer le volet innovation du Plan Littoral 21. Ce projet a pour objectif de développer de nouveaux modèles répondant concrètement aux enjeux des transitions énergétique et écologique, numérique, démographique et sociale.



Parmi les 6 actions de Littoral+, deux actions territoriales sont notamment déployées au service de la transformation du littoral et d'une meilleure gestion des ressources naturelles :

- **Irrialt'eau 2.0** : porté par l'agglomération du Grand-Narbonne, le projet s'appuie sur l'utilisation de services et de technologies de pilotage de l'irrigation via le numérique, afin d'apporter aux plantes le strict besoin en eau. Cette action a reçu une subvention de 266 000 € de l'État.
- **Lab' Territorial de Thau** : porté par le Syndicat Mixte du Bassin de Thau, ce projet développe des solutions sur des thématiques comme l'aménagement du territoire et l'urbanisation face aux risques naturels, la gestion de l'érosion et de la submersion marine, la gestion de la ressource en eau. Ce projet a reçu une subvention de 730 000 € de l'État et 170 000 € de la Région dans le cadre du programme « Territoires d'Innovation ».

Avec le **projet de développement d'une filière d'éolien en mer flottant au large du port de Port-La Nouvelle**, c'est un investissement de plus de 1 Md€ qui est prévu pour construire et exploiter à l'horizon 2022 deux fermes pilotes de 3 éoliennes en mer (projet EFGL et Eolmed), installées au large des Communes de Gruissan et de Leucate-Barcarès. La Région et ses partenaires locaux (Grand Narbonne, Département de l'Aude) investissent dans les infrastructures portuaires, d'un coût de 234 M €, qui permettront la construction et la mise à l'eau des éoliennes. Les éoliennes bénéficient quant à elle d'un financement de l'Etat au titre du Programme d'investissements d'avenir (sélectionnées dans l'appel à projets pour des fermes pilotes d'éoliennes flottantes lancé en août 2015 par l'Ademe) et d'un soutien de la Banque des Territoires de 4,5 M€ en tant qu'investisseur en fonds propres dans le projet EFGL (éoliennes flottantes du Golfe du Lion), en partenariat avec ENGIE et EDP Renewables.

### **Le Plan Littoral 21 dessine l'aménagement du littoral de demain**

Deux grandes thématiques constituent les priorités à venir d'ici à 2021 :

- **la rénovation des stations du littoral** pour augmenter leur attractivité et améliorer la performance énergétique de leurs bâtiments. L'objectif est de transformer l'offre actuelle d'hébergement sur le littoral pour concilier le développement d'une double activité touristique et résidentielle.

Les trois partenaires mobilisent une enveloppe de **1,3 M€** dédiée au **financement d'études stratégiques** et d'un **appel à projet** qui visera à travers 4 projets démonstrateurs, à faire émerger des solutions innovantes sur le littoral ;

- **la gestion du trait de côte pour anticiper l'aménagement durable du littoral face à l'érosion**. Une concertation sera lancée auprès des collectivités locales. Elle permettra de définir pour chaque territoire une **stratégie de gestion locale du trait de côte** doté d'un plan d'action à court, moyen et long terme. La définition de ces stratégies d'ici 2021 permettra de constituer un plan d'action régional qui s'appuiera sur des outils nouveaux et existants tels que le **Plan de gestion des sédiments d'Occitanie** (permet de connaître les besoins et disponibilités en sable) et **l'Observatoire régional du trait de côte et de l'aménagement du littoral**.

La Région et l'Etat financeront ces opérations à hauteur de **500 000 €**.



BANQUE des  
**TERRITOIRES**



« La crise sanitaire a eu un impact important sur l'activité littorale et maritime de l'Occitanie. C'est avec des outils comme le Plan Littoral-21, avec le Conseil régional d'Occitanie et la caisse des dépôts et des consignations, que nous avons pu réagir rapidement pendant le confinement et que nous nous organisons maintenant pour aller de l'avant. La relance de l'économie bleue en Occitanie s'appuiera sur les acquis organisationnels et la dynamique locale et partenariale qui animent cette démarche. Le partenariat engagé avec le Conseil régional d'Occitanie et la caisse des dépôts et des consignations se prolonge sur le territoire auprès de l'ensemble des collectivités, opérateurs, et autres partenaires et usagers impliqués sur la mer et le littoral en Occitanie. L'État montre aussi plus largement dans son organisation revisitée avec un tout nouveau ministère de la Mer, la priorité gouvernementale portée sur le sujet. Depuis le début de l'année 2020, l'État en région a ainsi déjà pu engager 2,3 millions de crédits au titre des crédits dédiés à la mer et au littoral, sur des opérations concrètes d'investissement auprès des ports, des stations balnéaires en passant par la protection au sens large de notre littoral et la renaturation du littoral. La relance de l'économie bleue sous l'impulsion du nouveau ministre de la Mer, avec le partenariat local permettront d'amplifier nos actions » a rappelé à cette occasion **le préfet de région, Étienne Guyot**.

« L'Occitanie se distingue grâce à des instances de gouvernance inédites : Parc Naturel Marin du Golfe du Lion, Parlement de la Mer et Plan Littoral 21. Ces approches permettent de démocratiser la mer et miser sur le développement de l'économie bleue. La crise du COVID19 permet de pointer à nouveau la nécessité de relancer la recherche et l'innovation. Notre écosystème des universités, centres de recherches et entreprises d'Occitanie tourné vers la Méditerranée constitue un gigantesque gisement de découvertes pour apporter des solutions au changement climatique. Dans le sillage du Plan Littoral 21 qui a permis d'investir plus d'un milliard d'euros pour financer les équipements structurants de l'économie bleue en Occitanie entre 2016 et 2020, il nous appartient désormais de penser le plan de relance de l'économie bleue dans le cadre d'un « Green New Deal » permettant de tirer tous les enseignements de la pandémie COVID19 » a notamment déclaré **Carole Delga, présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée**.

Pour **Thierry Ravot, directeur régional Banque des Territoires Occitanie** : « Acteur du grand projet régional « Plan littoral 21 », la Banque des Territoires s'engage auprès des collectivités et des acteurs du territoire. Elle les accompagne pour concrétiser leurs projets en faveur de l'aménagement, la valorisation et la préservation du littoral de demain. Ce travail est collectif. Ensemble, nous portons l'ambition de donner un nouvel élan à l'économie maritime et au littoral d'Occitanie. Le contexte de crise actuel invite à s'engager davantage auprès des collectivités, avec cette même volonté d'agir pour le présent et l'avenir de nos territoires et de ses acteurs. Le Fonds L'Occal et le Plan Tourisme, auxquels contribuent fortement la Banque des Territoires, sont des outils pour permettre aux acteurs du territoire de rebondir. Cette action partagée doit bénéficier aux habitants, à l'emploi et à la qualité de vie de ces territoires. Le Groupe Caisse des Dépôts sait et saura se mobiliser autour de l'ambition de l'économie bleue. »



■ **Contact presse :**

**Région :**

Gwenaëlle Hatton : [gwenaelle.hatton@laregion.fr](mailto:gwenaelle.hatton@laregion.fr) - Tél. : 04 67 22 98 71 - Port. : 06 45 53 74 09  
[service.presse@laregion.fr](mailto:service.presse@laregion.fr) - [@presseoccitanie](https://twitter.com/presseoccitanie)

**Préfecture :**

Marie Latreille de Fozières - Tél : 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16 - 05 34 45 34 45 -  
[communication@occitanie.gouv.fr](mailto:communication@occitanie.gouv.fr)

**A propos de La Banque des Territoires :**

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

***Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.***

[www.banquedesterritoires.fr](http://www.banquedesterritoires.fr) | [@BanqueDesTerr](https://twitter.com/BanqueDesTerr)

**Banque des Territoires Occitanie – Groupe Caisse des Dépôts**

Céline Vallée – [celine.vallee@caissedesdepots.fr](mailto:celine.vallee@caissedesdepots.fr) – 05 62 73 61 56

[@BdT\\_Occitanie](https://twitter.com/BdT_Occitanie)